

« à la règle que vous avez jurée , et ne point passer les
 « bornes que les fondateurs de votre Ordre et que vos
 « pères vous ont tracées ; suivez la ligne droite , ne vous
 « écarter ni à droite , ni à gauche de la vie régulière (1). »
 Écoutez encore le même Père écrivant aux Religieux du
 monastère de St-Anastase : « Je vous prie , mes frères bien-
 « aimés , je vous supplie , avec la plus grande affection ,
 « de persévérer dans les trois observances de votre règle ,
 « d'être fidèles avec le plus grand soin à l'ordre établi ;
 « afin que l'Ordre et vos règles vous gardent (2). » C'est
 ainsi que Josué , selon le témoignage de l'Écriture , remplit
 tous les ordres que Dieu avait donnés à Moïse son servi-
 teur ; et il accomplit tout et il n'oublia rien , et n'omit
 aucune parole de ce que le Seigneur avait commandé à
 Moïse (3).

CHAPITRE IV.

DES TROIS VŒUX DE RELIGION.

La Sainte-Écriture nous parle de deux sortes de liens
 différens qui enchaînent les hommes : les premiers sont
 des liens honteux et infâmes ; ils sont la marque du crime ,
 de l'opprobre et de la plus indigne servitude ; ce sont
 ceux dont le Sage parle dans le livre des proverbes.

(1) Ut ad hanc , quam jurasti , regulam omnem vitam exequere digneris ,
 nec transgrediaris terminos quos posuerunt patres tui in omnibus viæ et
 vite hujus exercitiis , non declinans ad dexteram neque ad sinistram. *In*
vigil. Nativ. Dom. ser. 3.

(2) Rogo vos , fratres , et multum obsecro , sic agite et sic state in Do-
 mino dilectissimi , solliciti semper circa custodiam ordinis ut ordo custo-
 diat vos. *Epist. 321.*

(3) Et ille universa complevit ; non præterit de universis mandatis nec
 unum quidem verbum , quod jussisset Dominus Moysi. *Josue. 11. 15.*

*Les iniquités enveloppent l'impie , il est garotté des
 liens de son péché (1). Isaïe dit à la fille de Sion : Sors de
 la poussière , lève-toi , Jérusalem , lève-toi , monte sur un
 trône ; romps les fers de ta captivité , fille de Sion (2).*

Les seconds sont des liens honorables , ils sont les insi-
 gnes de la liberté , de la noblesse et de la condition la plus
 élevée. *Le cordeau a mesuré ma part dans des liens
 charmans , dit David , mon héritage dans des campa-
 gnes délicieuses (3).*

L'Écclésiastique dit , en parlant de la sagesse , qu'il
 exhorte si fort à embrasser : *Ses fers deviendront pour
 toi une forte protection ; ses chaînes un vêtement de
 gloire et des liens qui guérissent (4).*

Parmi les hommes les cordes qui lient les criminels , les
 chaînes qui tiennent les esclaves garottés sont des mar-
 ques de leur crime et de leur captivité ; au contraire les
 colliers de chevalerie que portent les grands seigneurs
 dans les cours des rois , les chaînes d'or dont se parent les
 dames , sont des témoignages de leur noblesse , de leur
 richesse et de leur liberté. Les liens des vœux religieux
 ne sont point ceux des criminels et des esclaves , ils sont
 bien au-dessus , sans aucune espèce de comparaison , de
 ceux qui brillent dans la cour des rois , ils élèvent l'homme
 à la cour céleste et devant Dieu. Examinons quels ils sont.
 Le vœu , disent les docteurs , est une promesse faite à
 Dieu , avec connaissance , délibération et liberté , d'une
 chose bonne et meilleure que celle qui lui est opposée (5).

(1) Iniquitates suæ capiunt impium , et funibus peccatorum suorum
 constringitur. *Prov. 5. 22.*

(2) Excute de pulvere , consurge , solve vincula colli tui , captiva
 filia Sion. *Isai. 52. 2.*

(3) Funes ceciderunt mihi in præclaris. *Psal. 15.*

(4) Erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis et bases vir-
 tutis , et torques illius in stolam gloriæ , et vincula illius alligatura salu-
 taris. *Ecclésiastici cap. 6 30.*

(5) S. Thom. 2. 2. q. 88. et ibi D. D.

Suivant cette définition, les choses mauvaises, et même indifférentes ne peuvent servir de matière au vœu, pas même toutes celles qui sont bonnes comme le mariage, car le célibat est encore meilleur.

Cette définition montre quelle est l'utilité du vœu et les grands avantages qu'on peut en tirer : l'homme qui fait un vœu choisit volontairement une œuvre au-dessus des œuvres communes, il promet à Dieu de la lui consacrer, et il travaille alors à une plus grande gloire de Dieu, et il se prépare des récompenses extraordinaires. Saint Thomas (1), parlant sur ce sujet, montre qu'il est beaucoup plus louable, beaucoup plus méritoire de faire une chose à laquelle on s'est obligé par vœu, que de la faire avec liberté de ne la pas faire si on veut. Il donne pour cela trois raisons ; 1^o parce que l'acte d'une vertu plus parfaite est toujours par lui-même plus excellent et plus méritoire que celui d'une vertu moins parfaite. Or, le vœu est un acte de la plus noble de toutes les vertus morales, c'est-à-dire, de la vertu de religion et de latrerie, qui a pour fin le culte et le service de Dieu ; il faut donc nécessairement en conclure que le vœu est élevé en dignité et en mérite au-dessus des actions de vertu qui ne sont faites que par le commandement et les ordres de Dieu. Ainsi le jeûne est un acte de la vertu d'abstinence, le retranchement des plaisirs de la chair appartient à la vertu de chasteté, mais ils ont bien plus de mérite étant voués que s'ils ne l'étaient pas ; parce que, dit le docteur angélique, le vœu, les sortant de leur propre nature qui est plus basse, les élève à une plus haute et plus illustre, ils deviennent alors sacrifices, et s'appliquent d'une manière directe au culte de Dieu (2). C'est dans ce même sens que saint Augustin dit : La virginité si belle et si

(1) Quæst. cit., a. 6.

(2) Quia sic jam pertinent ad divinum cultum quasi quædam Dei sacrificia.

honorée parmi les chrétiens, n'est pas cependant estimée et honorée précisément, parce qu'elle est virginité, mais parce qu'elle est *vouée* à Dieu ; c'est-là qu'elle prend son lustre et d'où elle tire sa gloire.

2^o Celui qui fait quelque chose pour Dieu parce qu'il s'est engagé par vœu, donne beaucoup plus à Dieu, et se soumet à lui bien davantage que celui qui la fait sans l'avoir promise ; en faisant la promesse il se dépouille de la liberté qu'il avait de ne la pas faire ; ainsi il donne à Dieu et la chose et sa liberté, le fruit et l'arbre, comme disait saint Anselme ; tandis que celui qui ne la promet pas et qui l'a fait, retient toujours par devers lui la liberté de ne la pas faire, puisqu'il n'y est pas tenu ; il garde l'arbre et il ne donne que le fruit.

3^o Le vœu imprime à la volonté la fermeté et la constance pour faire le bien ; il la lie et l'attache avec un lien indissoluble ; la met dans la nécessité absolue, quoiqu'elle ait été libre dans l'origine, de le pratiquer, il la constitue dans un état d'immutabilité qui lui empêche d'en sortir. Or, il est bien clair que faire le bien, exercer un acte de vertu dans ces dispositions est une chose bien meilleure que de le faire avec une volonté flottante et sujette au changement ; car on ne peut douter que tout le mérite d'une bonne volonté ne soit dans son affermissement inébranlable, et que la persévérance éternelle dans le bien et la vertu ne soit pas une chose plus excellente. Si c'est une bonne chose de faire le bien une fois, il sera bien meilleur de le faire deux ou trois fois, plus longtemps, plus encore si on le fait toujours. Saint Thomas se sert du contraire pour éclaircir la question : Si un péché, dit-il, est commis avec une volonté résolue de pécher, par une véritable malice, le péché est beaucoup

(1) Neque ipsa virginitas, quia virginitas est, sed quia Deo dedicata est, honoratur. *Lib. de Virginit. cap. 8.*

plus grand, montre une volonté bien plus mauvaise, il vient alors d'une ame bien plus dépravée que lorsque le péché est commis par faiblesse ou par l'emportement subit de quelque passion. Voilà quelle est la nature du vœu, et quels sont ses avantages.

On peut faire beaucoup de vœux différens; mais les trois vœux qui constituent l'état religieux sont, sans contredit, les plus nobles et les meilleurs. La perfection du Chrétien consiste à renoncer aux cupidités de la vie, fouler le monde aux pieds, rompre tous les liens qui le tiennent captif, pour s'unir à Dieu par les liens d'une charité parfaite. Or, trois grands obstacles l'empêchent d'arriver à cette perfection, et empêchent son ame de s'élaner librement vers Dieu. Saint Jean les a fait connaître: la concupiscence des yeux pour les richesses, la concupiscence de la chair pour les plaisirs des sens, et l'orgueil de la vie pour la recherche des honneurs et pour l'affection dérégulée de la volonté (1). Les trois vœux de religion sont de franchir ces trois obstacles. Le vœu de pauvreté d'abord, le vœu de chasteté ensuite; et enfin celui de l'obéissance. Alors l'ame est libre, peut prendre son essor vers Dieu, et s'attacher uniquement à lui.

On peut voir par-là à quel point d'excellence ces trois vœux élèvent l'homme, procurent sa gloire et le donnent entièrement à Dieu. Les vases ne sont précieux que par l'usage qu'on en fait; si on les emploie à de grandes choses ce sont des vases d'honneur, comme dit saint Paul (2); si on les emploie à des choses viles ils sont des vases d'infamie. Ainsi l'homme s'élève au plus haut degré de gloire quand son ame, son corps et tous ses biens sont consacrés au culte de la majesté infinie de Dieu; il tombe dans un abîme d'opprobre, s'il s'en sert pour s'abandonner au vice.

(1) 1 Epist. c. 2. 16.

(2) Rom. 9. 21.

D'ailleurs, quelle source inépuisable de bonheur et de bien ces trois vœux ne procurent-ils pas à l'homme? Il donne à Dieu tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède; mais Dieu ne se laisse jamais vaincre en bonté, en libéralité et en amour; il saura bien faire d'autres présens, dont le plus grand est de donner la grâce et la force pour faire ce sacrifice de soi-même et se donner tout à lui. Car, comme dit David, d'après une ancienne version: *Vous serez bon envers celui qui sera bon, libéral avec le libéral, méchant avec le méchant* (1). Enfin ces trois vœux remplissent l'ame de joie; ils paraissent d'abord accompagnés de grandes difficultés, parce qu'ils ruinent la nature; mais aussi par cela même ils dégagent le cœur, ôtent à l'ame ses entraves; alors elle peut voler vers Dieu, s'unir et s'attacher à lui comme à son centre; et c'est-là, au jugement de tous, que se trouve le repos et le bonheur.

Le docteur Angelique nous apprend (2) que par les trois vœux l'homme se sacrifie et s'offre comme un holocauste à la gloire de Dieu; il lui donne absolument tout ce qu'il a, il ne se réserve rien en ce monde: il avait les biens, il avait son corps, il avait son ame; eh bien! par le vœu de pauvreté, il donne tous ses biens, non-seulement ceux qu'il a, mais encore ceux qu'il pourrait avoir; par le vœu de chasteté il lui consacre son corps, par celui d'obéissance son ame; il ne lui reste donc plus rien à donner.

Ajoutons encore, d'après le même saint docteur, que lié par les trois vœux, ce Religieux fuit autant qu'il peut le péché et les occasions de pécher; car celui qui n'a pas voulu garder son propre bien est bien éloigné de

(1) Cum sancto sanctus eris, et cum liberali liberalis eris, et cum perverso perverteris. Ps. 26. 27.

(2) 2. 2. q. 188. a 7.

désirer de reprendre le bien d'autrui, il ne se laissera pas aller à des voluptés illicites, puisqu'il a pris la résolution de s'abstenir de celles qui sont légitimes; il se gardera bien de préférer sa volonté à celle de Dieu, puisque, pour l'amour de lui, il a fait vœu de l'assujétir à celle d'un homme.

Mais ce qui est encore plus avantageux, c'est qu'il est dans la nécessité de servir Dieu, par conséquent, d'être heureux. Il s'est imposé l'obligation indispensable de pratiquer les vertus et particulièrement les trois vertus principales : la Foi, l'Espérance et la Charité. Il faut bien croire en Dieu sans doute et à une béatitude à venir, pour renoncer ainsi au monde et à toutes les inclinations de la nature; on se dépouillant des biens de la terre, dont cependant plusieurs sont nécessaires pour sa nourriture, pour son vêtement, pour son logement, et le reste, il les espère et les attend de Dieu; il l'aime sans doute d'un grand amour, puisque pour lui plaire il lui abandonne tout ce qu'il a et veut mourir à lui-même.

§ I.

De la profession des vœux.

Celui qui a pris la résolution de se consacrer à Dieu par le vœu de religion, de se lier et s'attacher à lui par ces trois liens indissolubles, de se clouer à la croix de son divin fils, de lui faire ce sacrifice entier de soi-même; sacrifice le plus grand qu'il soit possible de faire; doit sans doute sacrifier tout ce qu'il a pour mettre toute la maturité et tout le jugement que Dieu lui a donné pour s'efforcer de faire cette grande action avec la plus grande noblesse de cœur. En effet, c'est le cœur qui ennoblit et relève les dons; s'il faut donner à Dieu même les petites choses d'un grand cœur, il est évident qu'il est plus rai-

sonnable de lui donner les choses même les plus grandes d'un très-grand cœur. Or, comme l'homme ne saurait donner à Dieu rien de plus grand que ce qu'il lui donne par ces trois vœux, il faut qu'il lui fasse ce don de la manière la plus sublime et la plus parfaite.

Il faut 1° que le religieux sache bien ce qu'il veut donner à Dieu, ce à quoi il s'oblige; pour cela il faut qu'il lise avec une grande attention toutes les paroles de la formule de ses vœux, qu'il comprenne bien ce qu'elles signifient, parce qu'elles renferment toutes ses obligations et qu'il n'y a dans les contrats, comme on le dit vulgairement, que ce que l'on y met. Si les hommes regardent et considèrent avec tant d'attention, tant d'exactitude, je ne dis pas les paroles, mais les syllabes et les points d'un contrat, où il n'est question que d'une petite somme d'argent; il est, certes, bien plus raisonnable de considérer et de peser le contrat que l'on passe avec Dieu, car les conséquences en sont infiniment plus grandes.

2° Il faut se donner à Dieu, faire ses vœux avec la plus grande affection de cœur, consacrer sa personne, tous ses biens avec un profond esprit de dévotion, désirer être entièrement et absolument à lui et pour jamais, par zèle pour sa gloire, par reconnaissance des biens que l'on a reçus de lui et que l'on pourrait garder, par respect pour son infinie majesté et surtout par un esprit d'amour. Il faut dire avec vérité, plus encore de cœur que de bouche : Mon Dieu, je vous offre et vous donne le peu de bien que je possède, je vous consacre mon corps et mon ame; si je possédais des trésors infinis, des royaumes et des empires, si j'avais dix mille corps et dix mille ames, je vous les donnerais de même de cœur, et plus volontiers encore, parce que j'éprouverais bien plus de joie.

Il faut s'offrir à Dieu et lui faire ses vœux avec les mêmes sentimens, la même affection avec lesquels Marie

fit à Dieu le sacrifice de sa virginité, qu'elle s'offrit au Temple en offrant son fils; que N. S. s'offrit lui-même sur la croix comme il l'avait promis au moment de son incarnation. Il faut alors s'unir à eux, et unir les vœux que nous faisons à ceux qu'ils ont faits.

§ II.

De l'exécution des vœux.

Lorsqu'une personne s'est donnée et consacrée à Dieu par les trois vœux de religion, elle doit bien comprendre qu'elle n'est plus à elle, mais à Jésus-Christ, qu'elle ne peut plus disposer de son corps, de son ame, mais que c'est N. S. à qui elle appartient, qui peut en faire, pour son service, tout ce qui lui plaira. En voyant son corps, en pensant à son ame elle doit dire, ces mains, ces bras, ce corps, mon entendement, ma volonté, mon ame ne m'appartiennent plus; tout est à Dieu, je n'ai plus rien.

Dieu dit à Moïse en parlant des lévites : *Vous présenterez les lévites devant Aaron et devant ses fils, et vous les consacrerez, après les avoir offerts au Seigneur; et vous les séparerez du milieu des enfans d'Israël, afin qu'ils soient à moi; et après ils entreront au tabernacle d'alliance pour nous servir; et ainsi vous les purifierez et les consacrerez en oblation au Seigneur, parce qu'ils m'ont été donnés en don par les enfans d'Israël* (1). Ces paroles ont bien plus de force pour le religieux; lui-même s'est donné à Dieu par ses vœux: il faut donc qu'il pense sérieusement à remplir ses obligations.

(1) Consecrabis oblatos Domino ac separabis de medio filiorum Israël, ut sint mei, et postea ingredientur tabernaculum federis, ut serviant mihi; sicque purificabis et consecrabis eos in oblationem Domini, quoniam dono donati sunt mihi à filiis Israël. *Num.* 8. 13.

Faites des vœux au Seigneur votre Dieu, et soyez-y fidèles (1). *Si quelqu'un a fait un vœu, au Seigneur, ou s'est lié par serment, il ne violera point sa parole, mais il accomplira tout ce qu'il a promis* (2). *Ils feront des vœux au Seigneur, dit Isaïe, et ils y seront fidèles* (3). *Je serai fidèle aux vœux que j'ai faits à Dieu, dit David* (4).

Il faut être fidèle à ses vœux intérieurement et extérieurement: extérieurement en les remplissant devant les hommes suivant toute l'étendue de leurs obligations; intérieurement par un motif et un esprit de vertu; c'est là qu'est la vie, sans cela le vœu n'est pas vœu, ce n'est point un acte de religion, une action agréable à Dieu et méritoire à l'homme; quand on fait un vœu, il est certain qu'on veut faire, une action qui plaise à la Majesté divine, qui serve au salut. Il faut donc que cette action soit bonne ou vertueuse; car les actions indifférentes ne plaisent pas à Dieu, et les mauvaises lui déplaisent. Pour rendre une action bonne, il est absolument nécessaire qu'elle le soit non-seulement en apparence, mais toute sa force est dans l'ame; il faut qu'elle soit produite par un motif de vertu et avec de bonnes intentions; car Dieu ne voit pas seulement l'extérieur, mais il voit tout. Le religieux qui n'observe ses vœux qu'à l'extérieur ne fait pas une action de vertu qui plaise à Dieu, qui soit utile à son salut; au fond il n'observe pas ses vœux et ne s'acquitte pas de ses promesses. Il faut donc que le religieux soit bien persuadé qu'il ne peut être fidèle à ses engagements qu'en étant dans les dispositions intérieures dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent.

(1) Vovete et reddite Domino Deo vestro. *Psal.* 75. 12.

(2) Si quis virorum, votum Domino voverit aut se constrinxerit juramento; non faciet irritum verbum suum, sed omne quod promisit, implebit. *Num.* 30. 3.

(3) Vota vovebunt Domino, et solvent. *Isa. cap.* 19. 21.

(4) Vota mea reddam. *Psal.* 115. 5.